



Le paysage urbain, vu depuis la maison d'arrêt : on distingue le mur d'enceinte, le palais de justice à droite, la cathédrale au fond à gauche. La photographie est prise depuis le toit du bâtiment cellulaire.

IVR11\_20117701016NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2011

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne  
communication libre, reproduction soumise à autorisation